

DEPARTEMENT
DE L'EURE

ARRONDISSEMENT

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Date de convocation :
jeudi 19 janvier 2017

Nombre de Conseillers
en exercice :
23

Nombre de Conseillers
présents :
17

Nombre de Conseillers
votants :
21

OBJET :
Débat d'orientations budgétaires

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2017

PRÉFECTURE DE L'EURE

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept janvier

2017 - 2 FEV. 2017

à 21H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure,
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :

P. LEPORTIER, M. ROUSSET, D. DUVAL, D. HERMET, C. ROUGERON, C. NOË, E. GROUX,
M. BÉNARD, J. BRET, J.M BRUNET, R. CHEVRETEAU, A. FOLLIARD, V. GOUIN, S. GUIARD,
C. HÉROUARD, I. LEGGETT, V. RÉVEILLARD
formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :

J. BARONNET pouvoir à M. ROUSSET
D. CLARKE pouvoir à C. ROUGERON
A. MONCOMBLE pouvoir à P. LEPORTIER
M. PAGÈS pouvoir à C. NOË

ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRESENTÉS :

A. FOURMAUX, A. TOUTAIN

ADMINISTRATION :

Q. DELPORTE.

Madame Isabelle LEGGETT est élue secrétaire de séance

OBJET : Débat d'orientations budgétaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le nombre d'habitants au sein de la Commune dépasse le seuil des 3 500 habitants ;

Considérant qu'au-delà de ce seuil, il est obligatoire de faire un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget communal ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires permet de présenter entre autre le bilan de l'année passée, la prospective financière 2016-2020 et un état de la dette communale ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de la présentation faite des documents annexés à la délibération.

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LES JOURS, MOIS ET ANS QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifiée exécutoire

Le - 3 FEV. 2017



Pour extrait conforme,
Ezy sur Eure, le 27 janvier 2017
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure





DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 27 janvier 2017

Ordre du jour:

- 1) Bilan de l'année 2016
- 2) Prospective financière / Evolution des principales masses budgétaires
- 3) Etat de la dette communale

1) Bilan de l'année 2016

Présentation du compte administratif provisoire 2016

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a 2 740 893,32	g 3 298 855,44
	Section d'investissement	b 467 020,72	h 919 221,27
REPORTS de l'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (R002)	c	i 739 146,50
	Report en section d' Investissement (R001)	d 469 671,64	j
TOTAL (réalisation + reports)		3 677 585,68 =a+b+c+d	4 957 223,21 =g+h+i+j
RESTE A REALISER A REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section de fonctionnement	e	k
	Section d'investissement	f 80 000,00	l 350 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	80 000,00 =e+f	350 000,00 =k+l
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 740 893,32	4 038 001,94
	Section d'investissement	1 016 692,36	1 269 221,27
	TOTAL CUMULE	3 757 585,68 =a+b+c+d+e+f	5 307 223,21 =g+h+i+j+k+l
		1 297 108,62 excédent	252 528,91 excédent
		1 279 637,53	1 549 637,53
			1 297 108,62
			-17 471,09

Les grands chapitres budgétaires : bilan 2016 détaillé

Dépenses de fonctionnement

	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
Chapitre budgétaire				
011 charges à caractère général	857 400,00	726 565,32	-130 834,68	
012 charges de personnel	1 334 800,00	1 327 365,33	-7 434,67	
014 atténuation de produit	23 000,00	22 354,00	-646,00	
65 autres charges de gestion courante	238 537,00	236 473,66	-2 063,34	
66 charges financières	93 546,61	84 707,33	-8 839,28	
67 charges exceptionnelles	1 145 448,22	186 881,14	-958 567,08	
042 opération d'ordre entre section	86 546,54	156 546,54	70 000,00	
Total	3 779 278,37	2 740 893,32	-1 038 385,05	

Dépenses de fonctionnement 2016

Observations par chapitres

- * 011: la différence vient d'un décalage de facturation concernant l'énergie (facturation semestrielle et non mensuelle) 58 000 € se retrouvent donc décalés sur 2017. Il faut aussi tenir compte de travaux qui ont été imputés directement en investissement (régie ou marquage au sol).
- * 012: les charges de personnel sont stables mais seront en augmentation d'environ 35 000 € pour 2017 pour tenir compte des nouvelles grilles indiciaires et de l'augmentation de 0,6 % de la valeur du point d'indice.
- * 65: ce chapitre regroupe les contributions aux différents organismes et syndicats (SDIS, SIRE, SIVVEA, CCAS etc..) et les subventions aux associations (57 000 € pour 65 000 € au BP). La faible différence avec le budgétisé vient essentiellement d'une facture tardive pour la participation à la ligne de bus n° 87 (5000 €)
- * 66: les charges financières sont en baisse suite à la renégociation des emprunts, bien qu'il reste encore une écriture à régulariser sur l'exercice 2016.
- * 67 : ce chapitre correspond au reversement à l'Agglo du fonds d'amorçage des rythmes scolaires et de l'excédent d'assainissement. Il y a également l'écriture d'équilibre pour le budget ZAC Lotissement Industriel.
- * 042 : ce chapitre regroupe les amortissements comptables et l'écriture comptable de 70 000 € liée à la vente du terrain du val d'Huberville

Recettes de fonctionnement

	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
Chapitre budgétaire				
013 atténuation de charges	62 076,16	91 612,46	29 536,30	
70 produits des services	194 000,00	181 090,03	-12 909,97	
73 impôts et taxes	2 150 000,00	2 126 257,73	-23 742,27	
74 dotations et participations	522 130,00	730 709,45	208 579,45	
75 autres produits de gestion courante	69 000,00	35 930,00	-33 070,00	
76 produits financiers	0,00	3,65	3,65	
77 produits exceptionnels	0,00	90 326,41	90 326,41	
042 opération d'ordre entre sections	42 925,71	42 925,71	0,00	
Total	3 040 131,87	3 298 855,44	258 723,57	

Recettes de fonctionnement 2016

Observations par chapitres

- * 013: les recettes supplémentaires sont liées aux absences prolongées qui génèrent des remboursements plus élevés de la part de l'assureur mais aussi aux versement des aides pour les contrats d'avenir et contrats d'insertion.
- * 70 : il s'agit des recettes de cantines, transport de remboursement de mise à disposition du personnel.
- * 73 : le décalage provient d'une dotation du département relative aux droits de mutation qui a été comptabilisée au chapitre 74 au lieu du 73 (63 000 €).
- * 74: les recettes supplémentaires importantes sont liées au fait qu'une subvention d'investissement a dû être comptabilisée en fonctionnement 44 278 € . La Commune a également touché le fonds d'amorçage des rythmes scolaires.
- * 77: ces produits exceptionnels non prévus au budget sont liés aux remboursements effectués par Total et EDF au titre des contrats d'énergie. Il faut aussi tenir compte de l'écriture comptable de 70 000 € liée à la vente du terrain au Val d'Huberville.
- * 042 : La somme correspond à l'intégration comptable des travaux en régie de l'année passée. Cette sommes apparaîtrait également en dépenses d'investissement.

Dépenses d'investissement

	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
Chapitre budgétaire				
20 immobilisations incorporelles	33 556,00	20 594,74	-12 961,26	
204 subvention d'équipement versées	26 666,67	12 112,93	-14 553,74	
21 immobilisations corporelles	171 519,18	92 558,57	-78 960,61	
23 immobilisation en cours	503 754,01	38 582,67	-465 171,34	
1641 emprunt en euros	282 202,23	260 246,10	-21 956,13	
040 opérations d'ordre entre sections	42 925,71	42 925,71	0,00	
Total	1 060 623,80	467 020,72	-593 603,08	

Dépenses d'investissement 2016

Observations par chapitres

- * L'ensemble des écarts correspond essentiellement à des dépenses engagées mais dont les chantiers ne sont pas terminés ou pas encore débutés.
- * 20: PLU / Frais d'étude pour la voirie rue Roussel
- * 204: Place Ferrard en lien avec le SIEGE27 + changement des ampoules et de candélabres.
- * 21: frais relatifs à la bibliothèque (Bureau de contrôle, SPS...) + terrain à l'entrée de la ZAC de Coutumel.
- * 23: frais relatifs à l'école maternelle + mission Moe pour la bibliothèque médiathèque.
- * 1641: la différence est liée à un décalage d'écriture suite à la renégociation des emprunts en cours d'année.
- * 042 : Intégration comptable des travaux en régie dans les comptes définitifs d'investissement.

Recettes d'investissement

	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
Chapitre budgétaire				
13 subventions d'investissement	214 351,00	28 073,00	-186 278,00	
10 dotations, fonds réserves et divers	735 397,90	734 601,73	-796,17	
024 produits des cessions	490 000,00	0,00	-490 000,00	
040 opérations d'ordre entre sections	86 546,54	156 546,54	70 000,00	
Total	1 526 295,44	919 221,27	-607 074,17	

Recettes d'investissement 2016

Observations par chapitres

- * 13: l'écart correspond au fait qu'une partie de la subvention pour l'école maternelle a dû être comptabilisée en section de fonctionnement (44 278€), et au retard de confirmation de la subvention départementale pour la bibliothèque médiathèque (130 000 €).
- * 024: l'écart correspond à la non réalisation de la vente de la friche Garceau en 2016, vente qui devrait intervenir en début d'année 2017.
- * 040 : l'écart positif de 70 000 € correspond à la vente du terrain au val d'Huberville qui est imputé en prévisions au chapitre 024 mais une fois la vente réalisée elle doit être comptabilisée au chapitre 040 / article 2111 terrains nus.

2) Pistes d'économies et prospective financière 2016 -2020

FONCTIONNEMENT

	ECONOMIES	RECETTES	DEPENSES
Retraite Agent de Police Municipale	15 000,00		
Recrutement Agent de Police Municipale			5 000,00
Recrutement Agent pour la Bibliothèque			10 000,00
Glissement vieillesse technicité (GVT) + cotisations patronales +			35 000,00
Protocole sur les carrières et rémunérations			
Redevance spéciale TEOM			20 000,00
Revalorisation des bases		5 000,00	
Diminution endettement en intérêts	26 000,00		
Reprise ZAC de Coutumel par l'Agglo	95 000,00		
Dotations de l'Etat		-25 000,00	
Total	136 000,00	-20 000,00	70 000,00
Différence (économies + recettes) - dépenses		46 000,00	



* Prospective financière (voir tableau annexe)

Prospective financière : évolution des grandes masses

- * Compte tenu de la reprise de la ZAC par l'Agglo et de la renégociation des emprunts et malgré des dépenses supplémentaires les prévisions budgétaires pour 2017 - 2020 sont les suivantes:
 - Stabilisation des dépenses et des recettes de fonctionnement permettant ainsi de dégager plus de 480 000€ euros d'excédents qui permettront de rembourser non seulement le capital de la dette mais également de financer en partie les nouveaux investissements.
 - Stabilisation de l'autofinancement des investissements aux alentours de 290 000 € hors subventions et recettes liées aux ventes de terrains.
 - Stabilisation des recettes d'investissement voire augmentations liées au FCTVA et augmentation prévisible vers 2019/2020 des recettes de taxe d'aménagement compte tenu de la réalisation de l'éco-quartier.

3) Etat de la dette communale

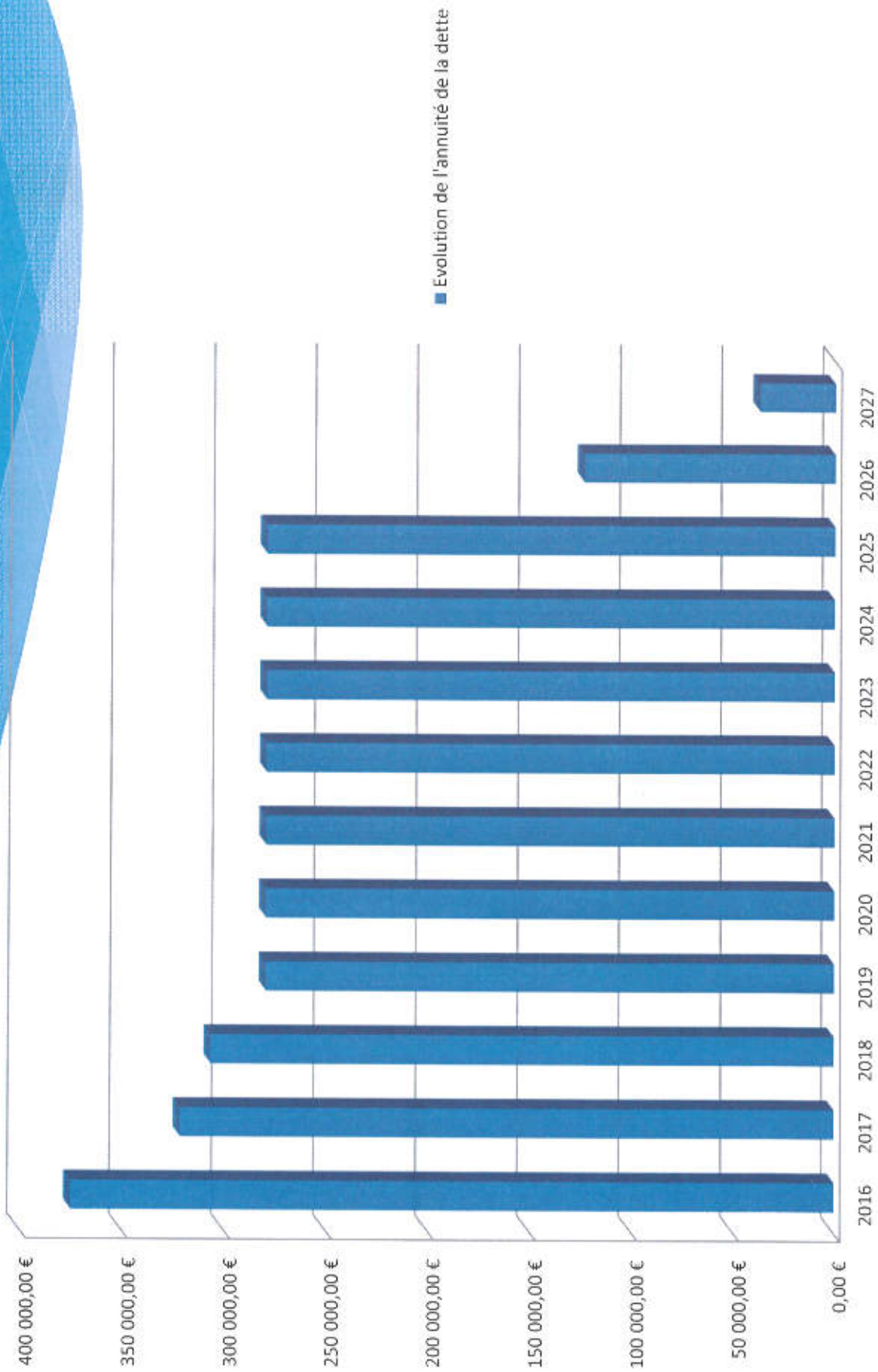
Avant renégociation

	Intérêts	Capital	Annuité
2016	93 546,61 €	282 202,23 €	375 748,84 €
2017	82 139,58 €	244 479,55 €	326 619,13 €
2018	73 153,96 €	238 583,15 €	311 737,11 €
2019	64 620,79 €	220 126,08 €	284 746,87 €
2020	56 958,13 €	227 788,74 €	284 746,87 €
2021	49 013,00 €	235 733,88 €	284 746,88 €
2022	40 774,44 €	243 972,44 €	284 746,88 €
2023	32 231,06 €	252 515,82 €	284 746,88 €
2024	23 370,97 €	261 375,91 €	284 746,88 €
2025	14 181,83 €	270 565,14 €	284 746,97 €
2026	5 836,47 €	122 823,89 €	128 660,36 €
2027	1 889,55 €	38 095,85 €	39 985,40 €
Total	537 716,39 €	2 638 262,68 €	3 175 979,07 €

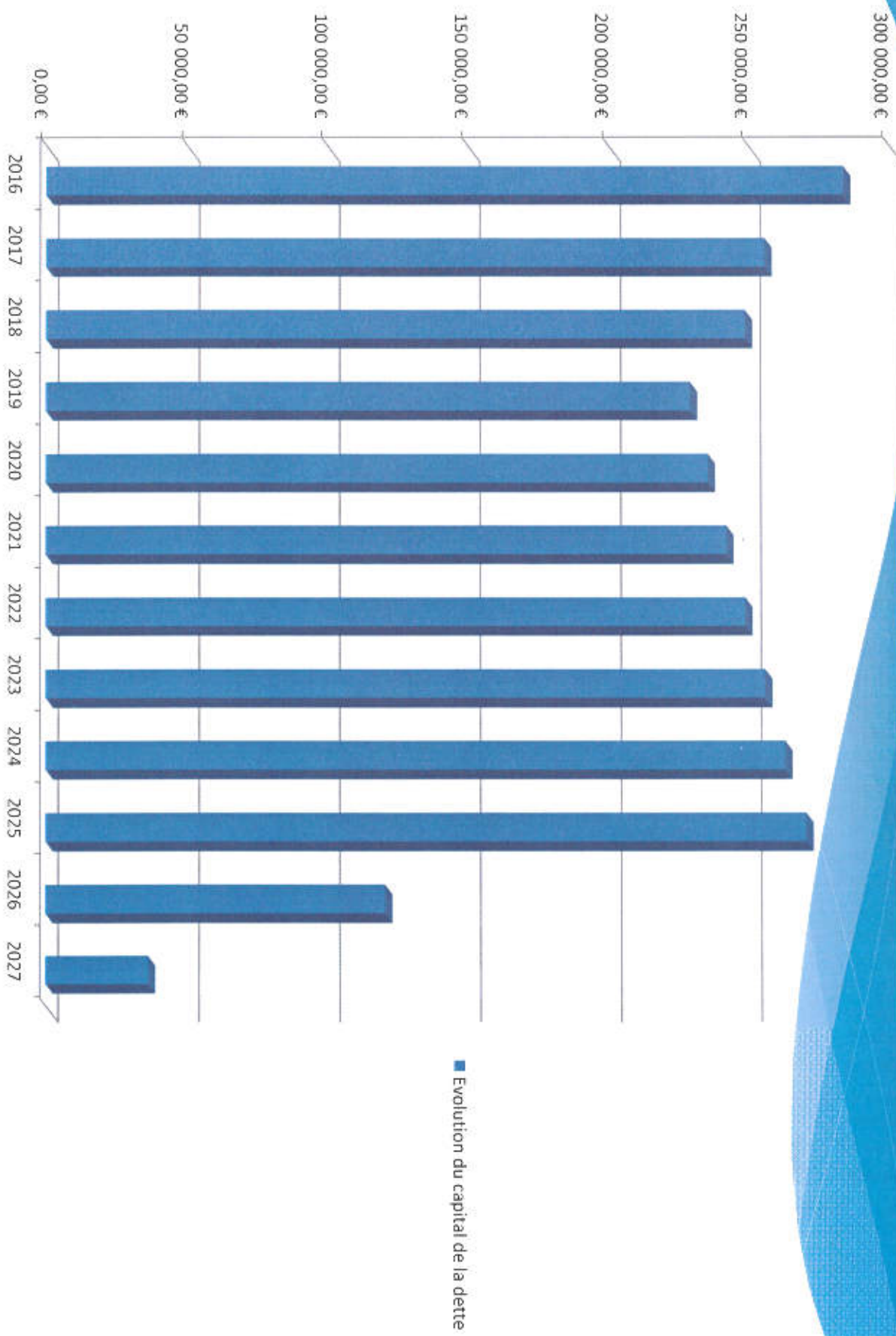
Après renégociation

	Intérêts	Capital	Annuité
2016	91 159,74 €	284 064,91 €	375 224,65 €
2017	65 821,61 €	256 034,83 €	321 856,44 €
2018	57 948,75 €	249 025,67 €	306 974,42 €
2019	50 619,16 €	229 365,02 €	279 984,18 €
2020	44 255,97 €	235 728,21 €	279 984,18 €
2021	37 711,57 €	242 272,62 €	279 984,19 €
2022	30 980,61 €	249 003,58 €	279 984,19 €
2023	24 057,62 €	255 926,57 €	279 984,19 €
2024	16 936,89 €	263 047,30 €	279 984,19 €
2025	9 612,62 €	270 371,66 €	279 984,28 €
2026	3 264,43 €	120 633,09 €	123 897,52 €
2027	963,43 €	36 355,98 €	37 319,41 €
Total	433 332,40 €	2 691 829,44 €	3 125 161,84 €

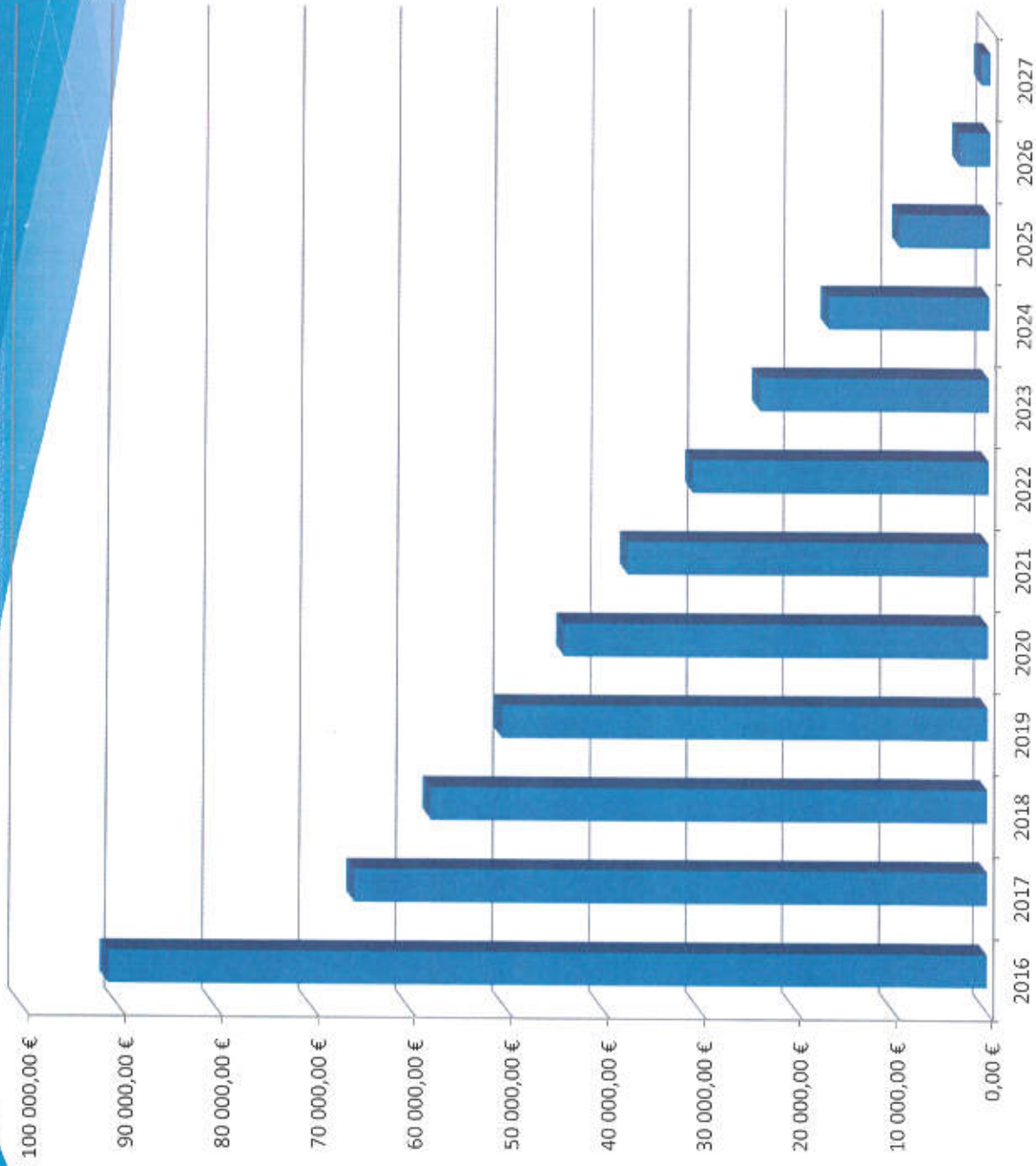
Evolution de l'annuité de la dette



Evolution du capital de la dette



Evolution des intérêts d'emprunts



Focus sur deux ratios financiers

Rigidité des charges structurelles pour 2017

C'est le rapport entre les charges de personnel + endettement de l'année divisé par les recettes de fonctionnement = $(1\,370\,000 \text{ €} + 321\,856,44 \text{ €}) / 3\,058\,000 \text{ €}$

Soit : 0,55

Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1,8 pour les communes dont la population est comprise entre 2000 et 5000 habitants.

Capacité de désendettement

C'est le rapport entre l'endettement global de la Commune et les excédents de fonctionnement de l'année =

$3\,125\,161,84 \text{ €} / 483\,000$

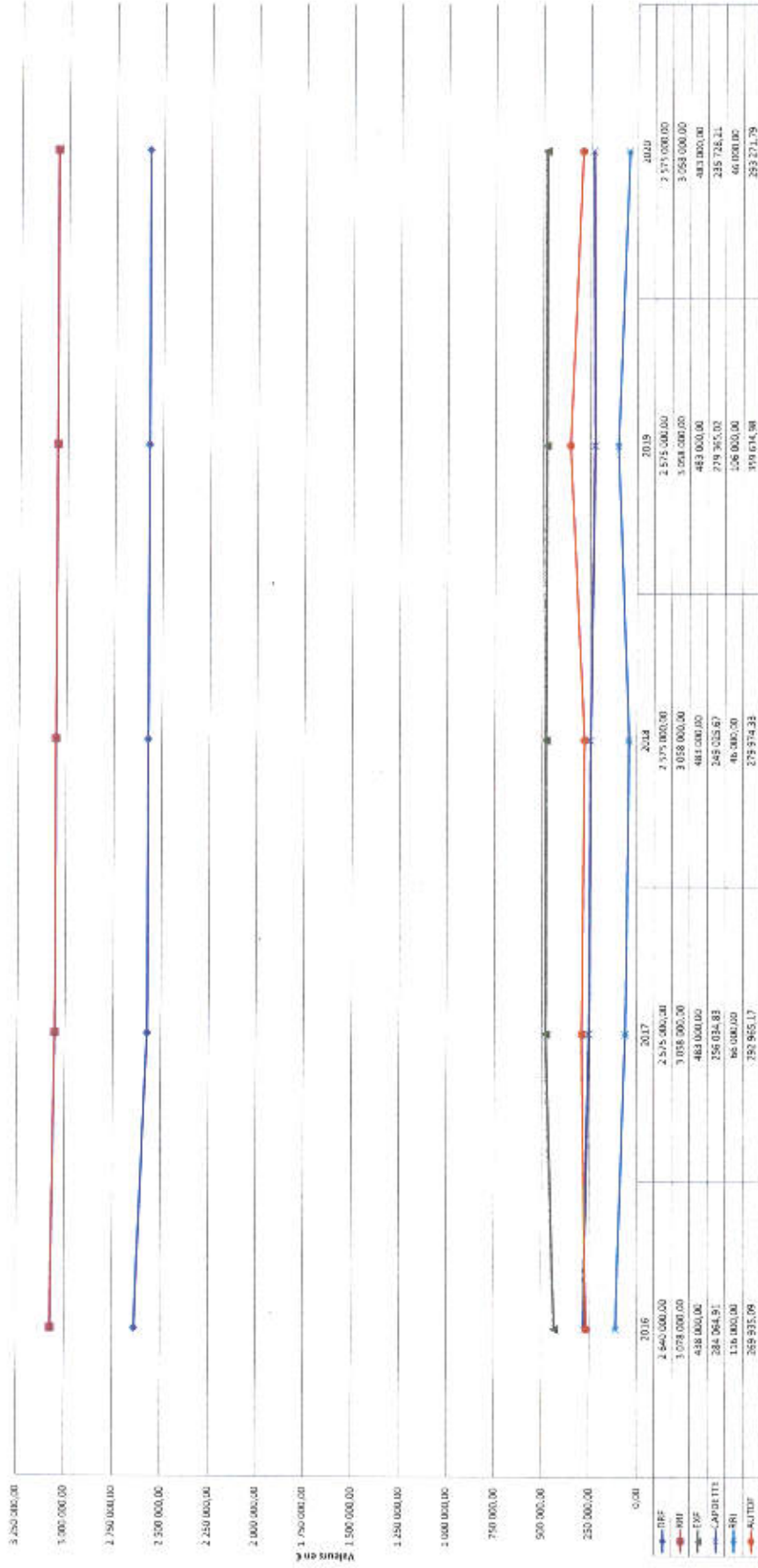
Soit: 6,47 années

moins de 8 ans : zone verte ;
entre 8 et 11 ans : zone médiane ;
entre 11 et 15 ans : zone orange ;
plus de 15 ans : zone rouge.

Merci de votre attention

	Depenses réelles de fonctionnement	Recettes réelles de fonctionnement	Excédents de fonctionnement (CAF brute)	Dépenses réelles d'investissement (capital de la dette)	Recettes réelles d'investissement (ICTVA + taxe d'aménagement)	Autofinancement décaissé pour l'investissement	Dépenses réelles d'investissement + (hors capital de la dette) RAR	Subvention / vente de terrains / RAR	SOLDE	Observations
	DIR	RRF	CAF	CAPDETTE	RII	AUTOF				
2016	2 640 000,00	3 078 000,00	438 000,00	284 064,91	316 000,00	209 935,09	480 000,00	479 000,00	269 935,09	Hors SAR - Gares - Agglo
2017	2 575 000,00	3 058 000,00	483 000,00	256 034,83	66 000,00	192 965,17	480 000,00	479 000,00	282 965,17	HAR 2016 + Bibliothèque
2018	2 575 000,00	3 054 000,00	483 000,00	348 025,67	46 000,00	279 974,33	480 000,00	479 000,00	279 974,33	
2019	2 574 000,00	3 258 000,00	483 000,00	229 365,02	108 000,00	359 654,98	480 000,00	479 000,00	359 654,98	
2020	2 575 000,00	3 058 000,00	483 000,00	232 728,21	46 000,00	293 271,79	480 000,00	479 000,00	293 271,79	FCTVA Bibliothèque

Prospective financière 2016 - 2020



Année	DRF	RRF	RRF	Autofinancement pour l'investissement	Subvention / vente de terrains / KAR	SOLDE	Observations
2016	2 640 000,00	3 078 000,00	268 000,91	358 935,09	470 000,00	268 935,09	Hors RRF - Garvais - Agglo
2017	2 575 000,00	3 078 000,00	256 030,81	66 000,00		232 965,17	KAR 2015 + Bibliothèque
2018	2 590 000,00	3 078 000,00	346 010,54	246 000,00		157 989,06	Voie
2019	2 590 000,00	3 058 000,00	319 996,61	106 000,00		224 003,39	FACTVA Bibliothèque
2020	2 590 000,00	3 058 000,00	310 996,92	100 000,00		247 003,08	

AUTOF

RRF

CAPODTE

RRF

RRF

DRF

Prospective financière 2016 - 2020 avec emprunt + Voirie

